

Réf: Dossier N° 063916

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE ADAMA ET LOS HERMANOS » en abrégé « SALH »

Siège social Abidjan, Anyama, Zonssokoi 3, Lot 3627, Ilot 372

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ADAMA ET LOS HERMANOS » en abrégé « SALH »

Objet :

- Le transport des personnes et des biens
- Le commerce général
- L'import et l'export de divers produits et marchandises
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises et de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, Zonssokoi 3, Lot 3627, Ilot 372

Dirigeant(s) : M TRAORE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08176 du 15/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40244/GTCA/RC/2021 du 15/12/2021

